

## Conditions de la promotion „Summer sale – 1+1 Outlet » dans la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr)

### § 1. Conditions générales

1. L'Organisateur de la promotion « Summer sale – 1+1 Outlet » est Cosmo Group Sp. z o.o. Sp. K., ayant siège social à Poznan, rue Jasielska 10a, 60-476 Poznań, immatriculé dans le Registre national judiciaire (KRS) par le tribunal de district Poznan Nowe Miasto i Wilda à Poznan Sąd Rejonowy w Poznaniu VII Wydział Gospodarczy Krajowego Rejestru Sądowego (VIIIème Section économique du Registre national judiciaire) sous le numéro 0000437232, NIF : 9721241158, REGON: 302250849. La société Cosmo Group Sp. z o.o. Sp. K, ci-après dénommée Organisateur, est propriétaire de la marque NEONAIL et de la boutique en ligne accessible sous l'adresse [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr).
2. L'objectif de la campagne est de promouvoir les produits et de rendre les achats auprès de l'organisateur plus attractifs afin d'aider l'organisateur à réaliser ou à augmenter ses ventes.
3. Les présentes conditions précisent les règles de participation à la promotion et modifient les conditions générales de la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr).
4. En participant dans la Promotion, le Client déclare avoir pris connaissance avec les présentes règles de Promotion et accepte l'ensemble de dispositions y contenues.
5. La promotion s'adresse uniquement aux personnes physiques résidant en France et consommateurs au sens du Code civil, conformément à la loi du 23.04.1964 (JO du 2018, p.1025 telle que modifiée), à l'exclusion des employés et collaborateurs de l'Organisateur.

### § 2. Les conditions de la Promotion

1. La période de durée de la Promotion : du 23.06.2023 à partir du 9H00 jusqu'au 30.06.2023 8H59 ou jusqu'à l'épuisement du stock couvert par la Promotion, selon la première éventualité.
2. Les lieux où le client peut participer à la promotion : a) boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr).
3. Dans le cadre de la Promotion, chaque Client qui commande au moins 2 produits de son choix de la marque NEONAIL par le biais de la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr) dans la période de durée de la Promotion spécifiée au § 2 al.1 du présent Règlement, recevra une remise pour l'achat d'un vernis le moins cher parmi les articles choisis. Le prix de ce vernis sera réduit à 1€.
4. **La promotion concerne tous les produits de la marque NEONAIL de la catégorie OUTLET disponibles dans la boutique [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr).**
5. Pour profiter de la promotion et avoir le droit d'acheter un vernis semi-permanent choisi au prix promotionnel 1€/ex dans la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr), le Client est obligé de commander 2 produits de son choix, concernés par la Promotion et disponibles dans la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr). **Important** - pour que le Client puisse profiter de la remise, il est obligé d'approuver et finaliser sa commande en cliquant sur le bouton « ACHETER ET PAYER » dans la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr) en respectant la période de durée de la promotion mentionnée au § 2 al. 1 du présent Règlement. Le prix d'achat d'un vernis le moins cher sera réduit automatiquement à 1€/ex.

6. La promotion n'a pas de limite d'achat, de sorte qu'un Client peut participer plusieurs fois à la promotion, pourvu qu'il remplisse à chaque fois les conditions de promotion spécifiées au § 2. al. 3-5 du présent Règlement.
7. La promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours.

### **§ 3. Dispositions finales**

1. Le règlement de la promotion est disponible via la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr).
2. Le Client qui profite de la Promotion par le biais de la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr) a le droit de rétractation d'achat. Par contre, dans la situation où la rétractation d'achat résulte en rupture des conditions indiquée dans § 2 du Règlement, le Client est obligé de rendre tous les produits achetés dans le cadre du contrat d'achat, conclu conformément aux conditions de vente couvertes par le présent Règlement.
3. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le contenu du Règlement dans le cas où les facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur l'exigent. Tout changement du Règlement de la Promotion sera publié sur le site internet indiqué dans le § 2 du Règlement de la Promotion.
4. La politique de traitement des réclamations des produits achetés en Promotion est définie dans les Conditions générales de vente de la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr) et accessible sur le site internet mentionné.
5. Dans les matières non couvertes par le présent règlement, les Conditions générales de vente de la boutique en ligne [www.neonail.fr](http://www.neonail.fr) et les dispositions légales générales sont applicables.